LA CORRESPONDANCE ENTRE LA SOCIÉTÉ D'AS-SURANCE-DÉPÔT ET LA «COMMONWEALTH TRUST COMPANY»

Motion nº 98-M. Harding:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée entre la Société d'assurance-dépôt du Canada et la Commonwealth Trust Company au sujet des activités de cette entreprise depuis sa constitution en corporation.

- M. H. E. Gray (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je demande que mes remarques relatives à l'avis de motion précédent s'appliquent également à celui-ci. Pour les raisons que j'ai mentionnées, je demande encore une fois au député de bien vouloir retirer cet avis de motion?
- M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je demande l'autorisation de faire reporter la question en vue d'un débat.
- M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre de faire reporter la question à l'ordre du jour conformément à l'article 48 du Règlement.

Des voix: D'accord.

(Reporté à l'ordre du jour.)

LES EFFETS DE LA PARITÉ SALARIALE DANS L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

## Motion nº 104-M. Saltsman:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude de M. David F. Smith, économiste à la Direction du transport mécanique du ministère de l'Industrie et du Commerce, intitulée «Les effets de la parité salariale entre le Canada et les États-Unis sur la structure des prix des industries canadiennes de l'automobile».

- M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce me fait savoir que le document que mentionne ladite motion est de nature confidentielle et ne peut être déposé. Le ministre tient à signaler au député qui en a demandé le dépôt qu'il ne s'agit pas là d'une étude officielle du ministère mais plutôt d'un travail exécuté par un étudiant. Ce document renferme, en outre, des renseignements confidentiels que lui a confiés l'industrie. Le ministre espère donc, dans les circonstances, que le député retirera sa motion.
- M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, je ne puis malheureusement pas accepter l'explication que me fournit le gouvernement. J'aimerais avoir la permission de reporter cette question à l'ordre du jour.

jour, conformément à l'article du Règlement?

Des voix: D'accord.

(Reporté à l'ordre du jour.)

L'ASSURANCE-CHÔMAGE-LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Motion nº 70-M. Knowles (Winnipeg-Nord-

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'un exemplaire de l'étude des coûts et des bénéfices qu'a fait la Commission d'assurance-chômage à propos de la campagne de lutte contre la fraude à laquelle il est fait allusion dans la réponse à la 4e partie de la question nº 1074, qui figure dans le document parlementaire nº 126-D, déposé le mercredi 5 février 1969.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je parler brièvement de la motion nº 70? J'en ai parlé avec le ministre du Travail. A condition d'avoir le droit de la formuler autrement, je demande l'autorisation de la retirer.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

M. l'Orateur: Consent-on à réserver les autres avis de motion?

Des voix: D'accord.

• (2.30 p.m.)

## **QUESTIONS ORALES**

## L'HABITATION

LA SUPPRESSION DU PLAFOND DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre, en sa qualité de responsable du logement. Le bill sur le logement qui a été lu pour la première fois cet après-midi, bien que nous ne l'ayons pas encore vu, renferme-t-il une disposition prévoyant la suppression du plafond des taux d'intérêt sur les prêts accordés aux termes de la loi nationale sur l'habitation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Les députés recevront le bill dans quelques minutes, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: En attendant, monsieur l'Orateur, nous pouvons toujours espérer.

LA SUPPRESSION DES OBSTACLES À LA RÉNO-VATION URBAINE ET AUX LOGEMENTS SOCIAUX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposi-M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce tion): J'ai une question supplémentaire à que cette motion soit reportée à l'ordre du poser. Pour ce qui est des gens à revenu très